



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 15719

Texte de la question

M. Jean-Claude Sandrier souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'avenir de l'enseignement des sciences économiques et sociales dans le secondaire. En effet, il partage l'inquiétude des professeurs de SES qui est d'autant plus grande que les propos tenus sur l'enseignement de cette discipline sont virulents. Ces professeurs font part de leur incompréhension face à la volonté d'amalgame entre l'enseignement de l'économie dans le supérieur et l'enseignement des sciences économiques et sociales dans le secondaire, qui a pour but de permettre aux lycéens de mieux décrypter le monde dans lequel ils vivent. Il souhaite savoir si le principe des filières (ou séries comme le stipule le rapport Mérieu), organisées autour de matières dominantes sera gardé, et pas seulement de manière transitoire. Il souhaite également comprendre pourquoi une telle discipline serait écartée alors même que de l'avis des spécialistes elle concourt à former les citoyens et contribue à la démocratisation de l'enseignement supérieur. Enfin, il lui demande si en reléguant les SES en initiation, certes obligatoire, mais avec un horaire dérisoire, on ne cherche pas à éteindre cette filière.

Texte de la réponse

Les rumeurs faisant état d'une éventuelle suppression de la filière économique et sociale de la voie générale du lycée sont sans fondement. Les partenaires concernés, et notamment l'association des professeurs de sciences économiques et sociales, ont reçu toutes les informations utiles au cours de multiples entretiens. La journée consacrée à cette discipline, organisée à Rennes par M. le professeur Daniel Cohen, a seulement indiqué que des discussions demeurent indispensables pour surmonter les divergences sur la place et la nature des mathématiques à enseigner, sur l'articulation entre sociologie et économie, sur l'harmonisation indispensable de l'histoire et de la géographie avec les sciences sociales. Les enseignants seront bien sûr associés à ce travail constructif.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Sandrier](#)

Circonscription : Cher (2^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15719

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 1998, page 3213

Réponse publiée le : 28 septembre 1998, page 5300